

# ROMANIA

RECUEIL TRIMESTRIEL

CONSCRÉ A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉ EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉ PAR

**PAUL MEYER**

Pur remembrer des accessurs  
Les diz e les faiz e les murs.

Wace.

---

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

---

---

38<sup>e</sup> ANNÉE. — 1909



PARIS (VI<sup>e</sup>)  
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR  
5, QUAI MALAQUAIS, 5

TOUS DROITS RÉSERVÉS

- 660 Mut bele, de diverse colur.  
Meintes par entre estencelent (vo)  
.....  
Ky l'a desuz sa lange mise  
664 De choses futurs devine a devise,  
Mais k ele seit en feu mise,  
Ben espris, la chalur n'ert esprise.  
XXXVIII GAGATE est neire e leger,  
668 Pailles atrait par eschauffer,  
Enfliez resuage, les denz raferme,  
A femme rend lur flurs, ce est  
[chose ferme.  
Ceus ky en mal cheent garisent  
[par sa cure,  
672 E maufez enchase, je vos en  
[asure ;  
Le ventrail aide, a sorcerie est  
[contrariant,  
E sachez ke le ewe ou le ad vie  
[delivre femme d'enfant.  
Femme ke la poure prent,  
676 Si ele est corrupue, tost la rent.  
XXXIX GAGATROMEN de peil de che-  
[vre ad colur ;
- Ki l'a de lui pot veintre plus fort  
[e meillor.  
XL CHERONNE sunt blanc ou jaune  
[de colur.  
680 Ki l'ad, de tempeste ne deit aver  
[poür :  
En mer e en ewe duce pot estre  
[seür ;  
.....  
Causes e batailles veint seüre-  
[ment,  
684 E les songes mustre a tute gent.  
XLI ELIOTROPIE bone fame done e  
[e porte santé ;  
Cuntre decevance dune seürté,  
En devinaile vaut e sanc estanche,  
688 Cuntre venim est bone plaunche ;  
Verte est cum mereude de ver-  
[mail estencelée.  
Cil ki la porte le meuz en pot  
[dire de chose celée.  
XLII EPISTITE est vermaile, si fet  
[hume seür.  
(Le reste manque.)

(A suivre.)

Paul MEYER.

## LE SONGE DE LA BARGE

DE JEAN DE WERCHIN, SÉNÉCHAL DE HAINAUT.

Voltaire a consacré quelques lignes de son *Essai sur les mœurs* à Jean de Werchin, sénéchal de Hainaut, « chevalier de grande renommée », dans lequel il voit l'original de don Quichotte. La comparaison ferait honneur à Jean de Werchin si elle était juste. Mais la ressemblance est tout extérieure. Le sénéchal de Hainaut donna, certes, de beaux coups d'épée, « avec l'aide de Dieu, de la Sainte Vierge, de monseigneur saint Georges et de sa dame » ; il parcourut la France et l'Espagne en quête d'aventures ; il offrit un bourdon à saint Jacques de Galice ; il fut amoureux ou fit semblant de l'être. Mais c'est là tout. Il n'avait rien du chevalier errant, du défaiseur de torts et du réparateur d'iniquités, et il est à peine besoin de dire qu'il n'eut en partage ni l'imagination, ni le rêve, ni la douce folie de l'admirable hidalgo de la Manche. Il fit avec éclat ce qu'il était de mode de faire au commencement du xv<sup>e</sup> siècle. Il y eut alors une véritable série « d'emprises », que rapportent avec admiration les chroniqueurs du temps. Tout chevalier habile dans le métier des armes croyait de son devoir de défier les chevaliers et les écuyers « sans reproche » de France, d'Angleterre ou d'Espagne. A ces duels, ils mêlaient généralement la benoîte Vierge Marie et leur dame. C'était une façon « d'exaulcer » leur nom et d'acquérir honneur.

Jean de Werchin acquit ainsi la renommée d'un « moult vaillant homme » dans les premières années du xv<sup>e</sup> siècle. L'auteur du *Livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalain*, après avoir rappelé les merveilleux exploits de Gillion de Trassignies, écrit ces lignes : « Et aussi ne font pas a mettre

666 Corr. *En es la ch. ?* Latin : *Est etiam nulli lajis hic obnoxius igni.*

XXXVIII. — 667 Marbode, § XVIII, version abrégée très différente de celle qu'on a lue ci-dessus, § 3. — 674 Il y a probablement, dans cette longue ligne, les débris de trois vers. Latin : *Praegnans potet a quam triduo qua mer-sus habetur, | Quo vexabatur partum cito libera fundit.* — 675-6 Traduction libre du vers : *Et solet, ut perhibent, deprehendere virginitatem.*

XXXIX. — 677 Marbode et ancienne version, § XXVII de *gagatromeo* ; version tronquée.

XL. — 679 Marbode et ancienne version, § XXVIII. — 684 Ce n'est pas le sens exact du latin : *Et dulces somnos et dulcia somnia praestat.*

XLI. — 685 Marbode et ancienne version, § XXIX ; très différent de l'article sur la même pierre qu'on a lu ci-dessus, § XXXII.

XLII. — 691 Marbode et ancienne version § XXXI.

en oubli autres vaillans chevaliers de Hainaut, qui depuis ont regné et tant fait durant leur temps qu'a tousjours en sera perpetuelle memoire, dont l'un fut nommé messire Gillion de Chin, et l'autre messire Jehan de Werchin, en son temps seneschal de Hainaut. » Mais, ajoute-t-il, ce serait trop long de « raconter leurs hauts faits et les prouesses et vaillances qu'ils acheverent et mirent a fin<sup>1</sup>. »

Monstrelet a raconté une partie au moins des prouesses et vaillances de Jean de Werchin, entre autres le fameux cartel de l'an 1402. Le sénéchal avait fait savoir « en divers pays » que, le premier dimanche du mois d'août 1402, il se tiendrait à Coucy, « pour faire armes », à la disposition de tous chevaliers, écuyers et gentilshommes. La lettre de défi, datée du 1<sup>er</sup> juin, contenait les conditions du combat, qui devait se faire à cheval, à coups de lances, d'épées et de haches. Cette première journée passée, Jean de Werchin déclarait qu'il se rendrait, s'il n'avait « essoine » de son corps, à Saint-Jacques en Galice. Il défiait tous les gentilshommes qui se trouveraient sur sa route, tant à l'aller qu'au retour, à vingt lieues à la ronde. Et, disait-il, pour que personne n'en ignore, « j'ay intencion, au plaisir de Dieu, de passer par le royaume de France, et de la tirer a Bordeaulx et puis ou pays du comte de Foix, de la ou royaume de Castille ; et puis a monseigneur saint Jacques. Et au retourner, s'il plaist a Dieu, repasseray par le royaume de Portingal, et de la ou royaume de Valence, ou royaume d'Ar- ragon, en Cathelongne, en Avignon, et puis repasseray parmi le dessusdit royaume de France ». Ce défi ne manquait pas d'une certaine témérité. Il faut croire que Jean de Werchin était, sans conteste, champion du monde pour les combats à l'épée : le premier dimanche d'août, il s'en vint à Coucy, armé de pied en cap ; il fut très joyeusement reçu par le duc d'Orléans, mais, dit Monstrelet, « audit jour ne comparut homme pour faire armes contre lui ». Le sénéchal de Hainaut fut plus heureux dans son voyage de Saint-Jacques. Il put se battre en sept lieux différents. « A toutes les foiz, il se porta si

1. *Œuvres de Georges Chastellain*, édit. Kervyn de Lettenhove, t. VIII, p. 3.

vaillamment et si honorablement que tous les princes qui estoient juges d'icelles armes furent contens de sa personne<sup>1</sup>. »

Ailleurs, Monstrelet raconte comment « le gentil seneschal de Hainaut » fit armes en la présence du roi d'Aragon. Jean de Werchin, Jacques de Montenay, Tanneguy du Chastel et Jean Carmen devaient « combatre de haches, d'espees et de dagues jusques a oultrance » contre quatre chevaliers aragonnais et gascons. Des lices avec estrades avaient été préparées à Valence, non loin du palais royal. Toute la noblesse d'Espagne était là, avec une foule de dames et de damoiselles, de bourgeois et de bourgeois. Le roi d'Aragon, qui prévoyait l'issue de la joute, aurait voulu accorder les adversaires sans combat. Mais le sénéchal répondit « bien et sagement » que la provocation était partie des Aragonais, qu'il était venu, ainsi que ses compagnons de lointain pas « a grant travail et despens », et qu'il entendait se battre. Le combat eut lieu, et, quand le roi Martin l'arrêta soudain, les quatre Aragonais « estoient en grant peril d'en avoir le pire ». « Car, dit Monstrelet, le dit seneschal et ceulx qui estoient avecques lui estoient moult puissans de corps et de bien, visitez et esprovez en armes pour faire et acomplir tout ce qu'on leur eust peu ou sceu demander par quelconque maniere que ce eust esté<sup>2</sup>. »

Christine de Pisan a composé l'une de ses plus jolies ballades à propos du sénéchal de Hainaut, infatigable poursuivant d'honneur :

Seneschal vaillant et sage  
De Hainaut, plein de valour,  
Chevalier ou vacelage  
Et proueece fait demour,  
Finirez vous jamais jour  
Par mainte terre lointaine  
D'entreprendre armes et peine ?

Christine parle du « beau corps » que le sénéchal expose sans cesse « au peril de mort sauvage ». Elle le met en garde

1. *La Chronique d'Enguerran de Monstrelet*, édit. Douët-d'Arcq, t. I, p. 39-43.

2. *Id.*, t. I, p. 76-80.

contre les faux tours de fortune, et lui conseille de songer un peu à sa dame qui vit dans des trances perpétuelles, « en grant cremour »<sup>1</sup>.

Ailleurs, dans le *Débat des deux amants*, Christine fait l'éloge des « vrais amans », dont la renommée vit à travers les âges. Elle énumère Jason, Thésée, Enée, Lancelot du Lac, Florimont d'Albanie, Durmart le Galois, Cléomadès, Palamédès, Artus, Bertrand du Guesclin, le maréchal Boucicaut, Oton de Grandson, et beaucoup d'autres. En bon rang, défile Jean de Werchin, accompagné du couplet suivant :

Le seneschal de Hainault, or voiez  
S'il est d'amours a droit bien convoiez ?  
Ses jeunes jours sont il bien emploiez ?  
Est il oiseux ?  
Va il suivant armes, est il parceux ?  
Que vous semble il ? Est il bien angoisseux  
D'acquérir loz ? Dix lui doit et a ceulx  
Qui lui ressemblent.  
Je croy qu'en luy assez de biens s'assemblent,  
Courtoisie, valeur ne s'en dessemblent ;  
N'est pas de ceux a qui tous les cuers tremblent  
De couardie<sup>2</sup>.

Au jugement de Christine de Pisan, Jean de Werchin était digne de figurer dans le cortège des grands amoureux. Mais il n'avait pas seulement la pratique des choses de l'amour ; à tort ou à raison, il était passé maître dans la théorie. Mieux que personne, il passait pour résoudre les problèmes de casuistique galante, et c'est lui que Christine choisit, « preux et sage, loyal, courtois de fait et de langage », pour être le juge des trois cas bien embarrassants qu'elle expose longuement dans le *Livre des trois jugements*. C'est à lui également qu'elle s'adresse dans le *Dit de Poissy* :

Et non obstant qu'en France ait grant foison  
De bons et biaux, qui en toute saison  
Saroient droit jugier, pour achoison  
Du bien de vous  
Vous ay choisy a juge desur tous.

1. *Œuvres poétiques de Christine de Pisan*, édit. Maurice Roy, t. I, p. 245.

2. *Id.*, t. II, p. 99.

Dans le même poème, Christine compare le sénéchal à Cléomadès et à Palamédès ; elle déclare qu'il est impossible de trouver « en nulle terre » un meilleur chevalier, plus loyal, plus amiable, plus bel et plus gracieux<sup>1</sup>.

Selon les prévisions de Christine de Pisan, la fortune joua l'un de ses « faux tours » au sénéchal de Hainaut, qui d'ailleurs, comme on l'a remarqué, n'était pas homme à mourir dans son lit : il fut tué à la bataille d'Azincourt<sup>2</sup>. Mais sa mémoire resta longtemps vivante. Le poète Achille Caulier de Tournai rend encore vers 1430 un beau témoignage à Jean de Werchin, « le seneschal des Hainuyers »,

Qui moult fut loyal en son temps,  
De vaillance ot moult grant renom,  
A tout bien estoit consentans,  
Son pareil ne fut puis cent ans,  
Honneur fut en luy ennoblie,  
Et valut mieulx en tout son temps  
Que renommee qu'on publie.

Il le représente couché dans le cimetière des « vrais et loyaux amoureux », à côté de Tristan et de Lancelot du Lac<sup>3</sup>.

Jean de Werchin fut l'un des vingt-quatre ministres de la Court amoureuse<sup>4</sup>. Or les ministres devaient avoir « experte congnoissance en la science de rethorique » et devaient être « approuvez factistes par apparence et renommee ». Ils étaient tenus « de faire balade a chascun puy et de l'apporter en per-

1. *Œuvres poétique de Christine de Pisan*, éd. Maurice Roy, t. II, p. 160 et 184.

2. On trouvera d'autres renseignements sur la vie de Jean de Werchin, fils de Jacques de Werchin, qui fut aussi sénéchal de Hainaut, dans Arthur Dinaux, *ouvr. cité*, p. 713, et *Œuvres poétiques de Christine de Pisan*, édit. Roy, t. II, p. 311. Guillebert de Lannoy a raconté le pèlerinage à Jérusalem et les voyages de Jean de Werchin. Voy. les *Œuvres de Guillebert de Lannoy, voyageur, diplomate et moraliste*, édit. Ch. Potvin, p. 11.

3. *Les œuvres de maistre Alain Chartier*, édit. Du Chesne, p. 732. Dans les anciennes éditions gothiques et dans l'édition de 1617, Jean de Werchin est appelé par erreur « le sénéchal des Charretiers ». Voy. *Romania*, t. XVI, p. 413, note 3, et *Les Cent Ballades*, édit. Gaston Raynaud, p. LIII

4. *Romania*, t. XX, p. 426.

sonne » ; ils devaient, en outre, « faire une balade sur un refrain donné ». Arthur Dinaux a donc eu raison d'accueillir Jean de Werchin parmi ses *Trouvères, jongleurs et ménestrels du nord de la France et du midi de la Belgique*<sup>1</sup>. Il a été moins heureux dans l'énumération des œuvres poétiques du sénéchal. Dinaux mentionne tout d'abord un manuscrit de la Bibliothèque impériale contenant « les lettres de défi du sénéchal de Hainaut au roi d'Angleterre Henri de Lancastre, au comte Jehan de Cornouailles, à messire Richard Aston et à une foule d'autres »<sup>2</sup>. Mais ces lettres n'ont rien à faire avec « la science de rethorique ». Dinaux insiste ensuite sur les relations de Jean de Werchin avec Christine de Pisan, qui, dit-il, « lui font un honneur littéraire ». Soit. Mais dans les jugements si flatteurs de Christine, on cherche en vain quelques renseignements sur l'œuvre poétique du brave sénéchal. Dinaux en arrive enfin « au principal titre littéraire » de Jean de Werchin, c'est-à-dire au *Livre des cent ballades* que Paulin Paris, en 1845, avait attribué au sénéchal de Hainaut. Comme on sait, le sénéchal de Hainaut n'a pas joui longtemps de la paternité du *Livre des cent ballades* ; il dut céder la place au sénéchal d'Eu. De sorte qu'il était en fin de compte impossible de citer un seul vers de Jean de Werchin.

J'ai la bonne fortune, si j'ose dire, de lui restituer aujourd'hui un long poème de 3500 vers environ et quelques ballades. Poème et ballades se trouvent dans un manuscrit de Chantilly, que M. G. Macon, le très aimable conservateur du Musée Condé, a bien voulu signaler à mon attention. Ce recueil de pièces en vers et en prose du xv<sup>e</sup> siècle, qui porte le n<sup>o</sup> 686, est décrit minutieusement dans le catalogue des manuscrits de Chantilly<sup>3</sup> : c'est un petit in-folio, papier, de 117 feuillets, d'une écriture cursive négligée, fine et serrée, sur deux colonnes. Ce volume renferme la complainte d'Alain Chartier sur la mort de sa dame, la Belle dame sans merci, la

1. *Les Trouvères brabançons, hainuyers, liégeois et namurois*. Paris, 1863, p. 705-713.

2. Voir sur ce manuscrit le *Bibliographe moderne* de 1903, t. VII, p. 218.

3. *Chantilly. Le Cabinet des livres. Manuscrits*. Paris, 1900, t. II, p. 409-414.

Cruelle femme en amour d'Achille Caulier, les Quinze joies de mariage, et divers poèmes et ballades sur lesquels j'aurai l'occasion de revenir. Ce poème de Jean de Werchin est intitulé *Le Songe de la barge* ; il a été composé, comme nous allons voir, à Brest, dans l'automne de l'année 1404 ; les derniers vers donnent en acrostiche le nom de l'auteur : *Le Seneschal de Hainau*.

Voici le début du poème qui permet de fixer très exactement la date de la composition et les circonstances dans lesquelles il a été imaginé :

- (Fol. 17 a)
- Ou temps d'yver, felon, mal gracieux,  
 Qui maintes gens fait souvent envieulx  
 Pour la durté dont il est planturculx  
 Par sa nature,
- 5 Et que l'esté a perdu sa verdure,  
 Tant qu'il convient que par force l'endure ;  
 Quant plus ne peut tenir s'envoi-eure,  
 Force est qu'il passe ;  
 Quant l'yver vient, tant son pouoir lui casse
- 10 Et le deboute, deheurte et dechasse,  
 Tant qu'il convient que sa doulcour se lasse,  
 Dont se tourmente,  
 Et si en a sa pensee dolente,  
 Quant le gresil que l'yver luy presente
- 15 Luy amatist sa couleur belle et gente,  
 Dont dur luy est,  
 Et, quant ne peut contref[s]ter, sy l'en lest.  
 En celluy temps, en ung port, près de Brest,  
 Estoie encrez pour faire mon arrest
- 20 En unne barge,  
 Dedens la mer qui est parfonde et large,  
 Ou il avoit grant compaignie et large  
 A querre honneur, quar nulz d'eulx ne se targe  
 De l'aquerir.
- 25 Maint grant vesseaulx y peüst on veïr  
 Furnis de gens qui avoyent desir  
 Des bons passés de leur pouoir suïr  
 De bon voulloir,  
 Pour y mettre cuer et corps et avoir.

2 Que — 9 lui manque — 12 tourment — 23 Acquerre — 27 passer.

- 30 La nous convint plusieurs jours remanoir,  
Pour le temps qui, et au main et au soir,  
Fort nous greva,  
Dont maintes fois, par ma foy, m'enuya,  
Et si fist il a ceulx qui furent la,
- 35 Quar leur voulloir estoit ferme pieça  
A faire guerre  
Et eulx armer sur le roy d'Engleterre.  
Mais le fort vent nous venoit si en serre  
Que ne pouyons eslongner de la terre,
- 40 Pour nous trouver  
Dessus iceulx ou nous voullions aler.  
La nous falloît ainsy noz temps passer,  
Tant que le vent se voulsist retourner,  
Liez ou dolens.
- 45 Maint aloient descendre sur les champs  
Pour leur anoy estre plus oublyans,  
D'autres furent en leurs nefz demourans,  
Dont moult estoient  
Qui sur leurs liz aucunes foiz gisoient,
- 50 Quar de la mer si estourdiz sembloient  
Que remuer de la ne se pouoyent.  
Lors veissiez  
Qu'ilz estoient des compaignons mocquez.  
Et puis après trompectez oysiez
- 55 Fort retentir tout en tour, ce sachiez. (Fol. 17 b)  
Sur ces vasseaulx,  
Ces menestrés corner motés nouveaulx  
Et faire aucunes balades et rondeaulx,  
D'autres conter de ces long contes beaulx  
Pour eulx esbatre.

Ces vers, dans lesquels il est question de « grands vesseaulx » ancrés « en un port près de Brest », à l'entrée de l'hiver, attendant un vent favorable pour passer en Angleterre, font allusion à l'expédition maritime du comte de la Marche, Jacques II de Bourbon, contre Henri de Lancastre, au mois de novembre de l'année 1404<sup>1</sup>.

31 qui au main — 59 Ses.

1. Sur cette expédition, voir principalement la *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, édit. Bellaguet, t. III, p. 165-167, 223-227, et *Chronographia*

A la nouvelle de la déposition de Richard II et de sa mort en prison, les Gallois s'étaient soulevés. Leur chef, Owen Glendowr, refusant de reconnaître l'usurpateur, avait conclu avec le roi de France, le 14 juin 1404, un traité d'alliance contre Henri de Lancastre<sup>1</sup>. Il fut convenu que pour prêter aide aux Gallois révoltés les Français leur feraient passer une petite armée d'hommes d'armes et d'arbalétriers. Le 27 juin, le comte de la Marche fut chargé par Charles VI « d'aler en personne ou pais de Gales et y mener et conduire et tenir en sa compaignie durant certain temps huit cens hommes d'armes et trois cens arbalétriers, pour ilec faire guerre aux Anglois noz ennemis et secourir a l'encontre d'eulx nostre cousin et alié le prince de Gales<sup>2</sup> » Owen Glendowr avait fait tenir au comte de la Marche un mémoire dans lequel il indiquait les meilleurs ports du pays de Galles, ainsi que les routes les plus sûres et les plus praticables.

L'annonce de cette expédition avait soulevé un grand enthousiasme. « Innumerables nobiles affluerunt », dit le Religieux de Saint-Denis : tous brûlaient du désir « d'acquérir honneur », sous la conduite d'un chef jeune et hardi, issu de sang royal. Parmi les chevaliers et les écuyers qui s'engagèrent, se trouvaient Jean de Werchin, sénéchal de Hainaut, et le jeune Guillebert de Lannoy, qui devait s'illustrer plus tard par ses voyages et ses ambassades<sup>3</sup>.

*regum Francorum*, édit. Moranvillé, t. III, p. 242-245 (M. Moranvillé dit (p. 242, note 4) que « Monstrelet passe sous silence cette expédition ». C'est une erreur. Monstrelet raconte « comment messire Jaques d. Bourbon, comte de la Marche, il et ses freres, furent envoieiz de par le roy de France en l'aide des Galois ». Edit. Douët-d'Arcq, t. I, p. 69-71. Le récit de Monstrelet est traduit de la *Chronographia* et placé en 1402), et les travaux récents de Wylie, *History of England under Henry the Fourth* (London, 1894), t. II, p. 299-300, et La Roncière, *Histoire de la marine française* (Paris, 1900), t. II, p. 179-180.

1. Rymer, *Fœdera*, édit. de La Haye, t. IV, p. 69.

2. Lettre de Charles VI publiée par M. Moranvillé, *Chronographia*, t. III, p. 244, note 1.

3. Guillebert de Lannoy raconte en quelques lignes dans ses *Voyages et ambassades* l'expédition du comte de la Marche, à laquelle il prit part et où il faillit perdre la vie. Mais il la place, par erreur, en 1400. M. Wylie (ouvr. cité) a remarqué que Lannoy, mal servi par sa mémoire, date de quatre années trop tard les événements de 1400 à 1404.

Le point de concentration de l'expédition était Brest. Pierre Cochon, dans sa Chronique, parle de cette armée, composée d'une foule de grands seigneurs et « de grant quantité de jeunez gens, arbalestiers et archiers. Et commencerent les unz a asembler a Harefleu, a la my aost, et les autres a Bret en Bretagne »<sup>1</sup>. Aux soixante-deux vaisseaux français se joignirent vingt grosses nefes d'Espagne<sup>2</sup> et quelques bateaux bretons. Tout semblait marcher à souhait, et l'expédition s'annonçait sous les meilleurs auspices. Le vent était favorable, la mer calme : rien n'empêchait de cingler vers le pays de Galles. Le chef de l'expédition manquait seul à son poste. Tandis qu'impatiemment son armée attendait à Brest le signal du départ, il était à Paris, amoureux d'une belle dame, passant ses nuits à danser et à jouer aux dés. Il ne vint à Brest qu'en novembre : les vents contraires soufflaient, la mer était démontée ; il fallut attendre une occasion favorable de mettre à la voile. Le 21, les éclaireurs annoncèrent qu'une flotte, chargée de marchandises et munie de gens de guerre, stationnait devant Dartmouth. Le comte prit la mer, mais n'osant pas attaquer la flotte anglaise<sup>3</sup>, il se contenta de faire main basse sur sept vaisseaux marchands qui se rendaient à Plymouth ; puis il se rabattit sur Falmouth. Repoussés par une armée de paysans, les Français se rembarquèrent sans avoir rien fait d'utile pour le pays de Galles. Ils furent surpris par la tempête avant d'avoir regagné les côtes de France. Douze ou treize nefes périrent corps et biens. Guillebert de Lannoy raconte que la nef dans laquelle il se trouvait fut « perie vers Saint-Malo en Bretagne, noz vallés, bagues, harnois, noiez et peris, et les gentilzhommes, par la grace de Dieu, sauvez en deux botequins estans dedans nostre ditte nef ». Le comte de la Marche aborda à Saint-Malo « en grand crainte et peril »,

1. *Chronique normande de Pierre Cochon*, édit. Robillard de Beaurepaire, p. 209-210.

2. Le duc de Bourbon avait écrit au roi de Castille, le 7 juillet 1404, pour presser l'envoi de quarante nefes promises. Voy. *Le Victorial*, traduction Circourt et Puymaigre, p. 308-309.

3. C'est du moins le Religieux de Saint-Denis qui l'assure. L'auteur de la *Chronographia* et Monstrelet racontent que le vent n'était pas favorable.

« dont il loa Nostre Seigneur quant il se vey a port de salu ; puis, luy descendu a terre, ne cessa de chevaulchier tant qu'il vint a Paris devers le roy de France, auquel il raconta ses adventures ; si furent plains et regrettez les chevalliers et gentilz hommes qui en la mer estoient noiez ; mais autre chose n'en pouoit estre »<sup>1</sup>. Le Religieux de Saint-Denis juge sévèrement cette expédition, manquée par l'incurie et la légèreté de son chef. Le comte de la Marche, dit-il, « cum probro perpetuo recessit et perhennem acquisivit infamiam ». On disait de lui : « Mare vidit et fugit. »<sup>2</sup> Pierre Cochon tire la morale de toute l'affaire : « Ainsi furent cent mil'e franz despendus. Ainsi se despendoit l'argent du povre peuple de Francé. »

Il est regrettable que Jean de Werchin ne nous ait pas donné plus de détails sur sa longue attente dans le port de Brest. Le Religieux de Saint-Denis raconte que les chevaliers, mécontents de la conduite de leur chef, menaçaient de tout planter là. Le sénéchal de Hainaut a-t-il eu lui-même ces idées de révolte ? Il n'y fait aucune allusion. Le tableau qu'il nous trace de son séjour dans le port de Brest est plus calme et plus terne : certains chevaliers, pour tromper leur désœuvrement, descendaient « sur les champs », d'autres restaient couchés sur leurs lits « estourdis » par la mer ; on entendait les trompettes retentir ; des ménestrels cornaient des motets nouveaux ; les écuyers amoureux faisaient des ballades ; d'autres racontaient des histoires. Quant à Jean de Werchin, seul dans sa cabine, il pensait à sa dame :

Et je, a par moy, pour mon anoy abatre  
M'aloie seul dedens ma chambre esbatre,  
Pensant comment, des mois ot plus de quatre,  
M'estoit venu,

65 Depuis le temps que j'avoie perdu

61 pour moy anoy esbattre.

1. Jehan de Waurin, *Recueil des croniques et anchiennes istories de la Grant Bretagne*, édit. William Hardy, t. II, p. 86-87.

2. Voy. Joulletton, *Histoire de la Marche et du pays de Combraille* (Guéret, 1814), t. I, p. 248.